



recalcul de la pension alimentaire

Par **Iola19000**, le **20/01/2012** à **10:10**

bonjour,

mon mari a divorcé de sa 1ere épouse en 2000. Il lui verse depuis une pension alimentaire de 300 euros par mois pour son fils agé aujourd'hui de 14 ans. Cette pension n'a jamais été revalorisée. Mais depuis, nous avons eu ensemble 3 enfants et cette somme devient de plus en plus lourde dans notre budget. La mère de l'enfant s'est remariée mais n'a pas d'autres enfants à charge.

Pouvons-nous espérer une baisse de la pension (sachant qu'elle n'a pas été réévaluée tous les ans comme elle aurait dû l'être)?

Merci